

Conseil d'établissement
Assemblée générale annuelle des parents
Jeudi, 31 août 2023
Au salon du personnel



Procès-verbal

1. Présences

Feuille de présence à signer – Nous sommes 10 parents et 11 total avec Mme Laberge.

2. Ouverture de l'assemblée – Mme Laberge fait l'ouverture de l'assemblée.

3. Désignation d'une présidence d'assemblée

Mme Morga a pris ce rôle.

4. Désignation d'un (e) secrétaire d'assemblée

Julie Gadoury a pris ce rôle.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par tous tel que proposé.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er septembre 2022

Le procès-verbal est adopté par Mme Jessica Therrien tel que proposé.

6a. Ajout d'un point; description de l'école; 228 élèves, 3 classes de l'éducation préscolaire, 2 classes de 1^{re} année, 2 classes de 2^e année, 2^e cycle -3 groupes, 3^e cycle 3 groupes. Ne manque pas d'enseignants.

Orthopédagogue a eu un poste permanent. Pas de psychoéducatrice, le Poste est ouvert, mais pas comblé; mais ouvert un 2^e poste de TES. Audrey Cloutier, responsable service de garde. Gros changement à l'administration, mais tout se place bien.

7. Les fonctions et pouvoirs du CÉ

Mme Laberge explique que les membres parents du CÉ représentent les parents de l'école. Comme membre, il est important d'avoir à cœur l'intérêt

de l'ensemble des élèves de l'école et non les besoins ou les difficultés que pourrait vivre votre enfant.

- Il y aura 7 rencontres cette année. Le calendrier sera présenté à la 1^{re} séance du CÉ qui aura lieu le 19 septembre à 18 h 30.

8. Nomination d'une présidence d'élection;

Mme Laberge présidera l'élection, tous sont d'accord avec cette nomination.

9. Élection des nouveaux membres (3 postes : mandat de 2 ans)

- 1- Julie Gadoury se propose
- 2- Mme Francine Bisson se propose
- 3- Mme Mélanie Morga se propose

Élue par acclamation (pas d'autres choix)

10. Élection de deux substituts

Aucun parent ne se propose. Mme Laberge tentera de faire un appel aux parents de l'école pour trouver 2 substituts.

11. Élection d'un représentant au comité de parents et de son substitut.

Julie Gadoury se propose de se présenter au comité de parent au CSS des grandes Seigneuries. Mme Jessica Therrien accepte d'être substitut.

12. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

Personne ne se propose. Il n'y aura pas d'OPP. Mme Diaz aimerait qu'au courant de l'année, il y est des activités interculturelles, des partages de culture. Mme Laberge le proposera au comité qui organise les activités dans l'école. L'interculturel est dans les valeurs de Mme Laberge et elle aime l'idée.

13. Rapport annuel 2022-2023

Mme Laberge présente le rapport annuel. Elle le fera approuver lors de l'assemblée du CÉ le 19 septembre. Il sera ensuite déposé sur le site de l'école et il sera rendu public.

15. Levée de l'assemblée à 20 h.